

SECURITY NEWS N°50 – 02 novembre 2005
L'actualité de la privacy et de l'identité numérique
Préparée par Arnaud Belleil et Herwann Perrin

Si vous estimez que cette lettre est utile, n'hésitez pas à la faire découvrir à vos amis, collègues ou relations - <http://www.security.com/site/PubNews2005.php>

SOMMAIRE :

Le dossier du mois : le Correspondant Informatique et Libertés (CIL)

Le fabuleux destin du Correspondants Informatique et Libertés
Les 15 bonnes raisons de désigner un CIL
Mémoire universitaire consacré au Correspondant
Formation pour les futurs Correspondants

Economie des données personnelles

Google propose le Wifi gratuit contre la publicité géolocalisée
Axciom : vers l'e-mailing paneuropéen
Megabase de recrutement pour l'armée américaine

Administration électronique

Les associations d'élus et l'administration électronique territoriale
SLOW veut rattraper FAST
Carte de Vie Quotidienne : bilan de l'expérimentation
Le Dossier Médical Personnel aux Etats-Unis

Juridique

La Cnil s'oppose à la surveillance continue des réseaux P2P
De la biométrie sécuritaire à la biométrie de confort par Laurent Caron

Archivage et Traçabilité

PDF/A devient une norme
Recommandation de la Cnil sur l'archivage électronique en entreprise
Appel à commentaires de l'ADAE et des Archives de France

Identité Numérique

Carte d'identité électronique : au tour de l'Afrique du Sud
eBay rachète un morceau de Verisign
La Commission européenne lance un portail sur la biométrie

Travail

Quand les logiciels font le tri dans les CV
Masternaut permet de tracer les déplacements

A découvrir

Google 2084 vu par le New-York Times
La Cnil propose un générateur automatique de courrier
Digital Preservation

Evènements

Colloque : « Informatique : servitude ou libertés ? »

ANNONCE :

FORSUP, plate-forme de gestion dématérialisée des appels d'offres, devient opérateur du Coffre-fort électronique Communicant de Cecurity.com

Plus de 8500 acheteurs utilisent les solutions de FORSUP, soit plus de 700 administrations et collectivités

En savoir plus sur FORSUP : <http://www.forsup.com/>

LE DOSSIER DU MOIS : CORRESPONDANT INFORMATIQUE ET LIBERTES (CIL)

Le fabuleux destin du Correspondants Informatique et Libertés

Le décret d'application de la Loi informatique et libertés d'août 2004 est (enfin) paru. Le titre III, soit 15 articles, est entièrement consacré au Correspondant à la protection des données à caractère personnel. On en sait donc désormais un peu plus sur le futur CIL. Il pourra être une personne morale et l'externalisation de la fonction sera possible pour les petites structures. Assez curieusement, le récent décret indique qu'il « *exerce sa mission directement auprès du responsable des traitements* » (comprendre son employeur ou son client) mais, dans le même temps, « *il ne reçoit aucune instruction pour l'exercice de sa mission* ». On soulignera enfin que le mot « indépendance » qui figure dans la Loi d'août 2004 et qui a donné lieu à de nombreux débats n'apparaît pas dans le texte du décret. Peut-être parce que la question est désormais réglée ?

☛ Lire la suite : <http://www.ecurity.com/site/PubArt200507.php>

☛ Le texte intégral du décret : http://www.afcdp.org/pdf/Decret_2005_1309.pdf

Les 15 bonnes raisons de désigner un CIL

Au moment où paraît le Décret tant attendu sur le Correspondant Informatique et Libertés (voir ci-dessus), l'AFCDP (Association Française des Correspondants à la Protection des Données) diffuse les 15 bonnes raisons pour se doter de ce nouveau type de professionnels. L'association a également recensé « les 10 idées fausses à propos du Correspondant Informatique et Libertés ».

☛ Les 15 bonnes raisons :

http://www.afcdp.org/pdf/051609_Communique_AFCDP_15bonnesraisons.pdf

☛ Les 10 idées fausses :

http://www.afcdp.org/pdf/051609_Communique_AFCDP_10ideesfausses.pdf

Cecurity.com est membre fondateur de l'AFCDP.

Mémoire universitaire consacré au Correspondant

Un récent mémoire universitaire entièrement consacré au Correspondant, selon toute vraisemblance le premier du genre en France, est accessible en ligne. Il s'agit d'un mémoire de Master professionnel de l'Université de Lille 2, mention droit du cyberspace, achevé en septembre 2005 par Cédric Crépin sous la direction du professeur Lavenue. Il est particulièrement pertinent dans la mesure où son auteur, Cédric Crépin, l'a réalisé dans le cadre d'un stage de plusieurs mois effectué à la Cnil.

☛ Accéder au mémoire sur le Correspondant (169 pages) - « Le correspondant Informatique et Libertés : un nouvel outil de régulation pour la protection des données à caractère personnel » :

http://www.afcdp.org/pdf/AFCDP_Memoire_CIL_Cedric_Crepin.pdf

Contactez l'auteur : ccrepin@gmail.com

Formation pour les futurs Correspondants

L'organisme Comundi propose une nouvelle formation de deux jours intitulée « Futurs Correspondants Informatique et Libertés : préparez-vous à vos nouvelles fonctions ».

☒ Le programme de la formation :

http://www.comundi.fr/index.php?content=forma-inter-detail&id_produit=17511

ECONOMIE DES DONNEES PERSONNELLES

Google propose le Wifi gratuit contre la publicité géolocalisée

Google défraye encore une fois la chronique en donnant de la consistance à un concept resté jusqu'ici assez théorique : la publicité ciblée en fonction de la localisation de la personne. Cette forme de renoncement au droit d'être laissée tranquille serait la contrepartie pour un réseau Wifi couvrant toute la ville de San Francisco avec deux particularités notables : le service ne coûterait rien aux utilisateurs ni aux contribuables. Google, Père Noël ou Big Brother sans fil ?

Source : Libération – Date : 7 octobre 2005 – Auteur : Laurent Mauriac

☒ Lien de l'article : <http://www.liberation.fr/page.php?Article=329227>

Axciom : vers l'e-mailing paneuropéen

La société américaine Axciom, l'un des leaders mondiaux des bases d'informations sur les particuliers, s'est considérablement renforcée en Europe ces dernières années avec les acquisitions successives de Claritas et Consodata. Aujourd'hui, nous explique le Journal du Net, la société mise sur les campagnes paneuropéennes d'e-mailing.

Source : JDNet – Date : 14 octobre 2005 – Auteur : Solveig Emerard-Jammes

☒ Lien de l'article : <http://www.journaldunet.com/0510/051014axciom.shtml>

Megabase de recrutement pour l'armée américaine

Le département américain à la défense (DOD) constitue une megabase nominative destinée à ses actions de recrutement. Y figure le nom de 30 millions de personnes de 16 à 25 ans avec, notamment, le numéro de sécurité sociale et l'appartenance ethnique ; des informations issues des bases de données marketing du secteur privé. Les associations de défense de la vie privée comme l'EPIC (Electronic Privacy Information Center) s'opposent au projet et un site militant au nom évocateur (« leavemychildalone.org ») propose un service de désinscription (*opt out*).

Source : MTV – Date : 24 octobre 2005 – Auteur : Gil Kaufman

☒ Lien de l'article (en anglais) :

<http://www.mtv.com/news/articles/1512103/20051024/index.jhtml?headlines=true>

☒ Découvrir le site militant de désinscription : <http://www.leavemychildalone.org/>

ADMINISTRATION ELECTRONIQUE

Les associations d'élus et l'administration électronique territoriale

Six associations d'élus locaux – dont la puissante Association des Maires de France (AMF) – ont publié le 5 octobre 2005 une « contribution sur l'administration électronique territoriale ». Un manifeste en neuf points où il apparaît notamment que « *la mise en œuvre de l'administration électronique ne doit pas conduire à la mise en place d'une tutelle « électronique » sur les collectivités territoriales* ». Il est également rappelé que « *les collectivités territoriales doivent pouvoir choisir librement leur partenaires techniques* ». A l'évidence les élus semblent craindre que la décentralisation du pouvoir politique soit menacée par un mouvement inverse de (re)centralisation des infrastructures technologiques. Ils indiquent à ce propos qu'il est préférable d'éviter la constitution de bases de données centralisées pour mieux garantir la protection des données personnelles. Enfin, les associations signataires appellent de leurs vœux l'ouverture d'un débat national sur l'organisation de l'archivage électronique.

☒ Le texte de la contribution : http://www.amf.asso.fr/actualites/upAMF/AMF_20051010172903.pdf

SLOW veut rattraper FAST

En matière de dématérialisation des échanges entre les collectivités et le ministère de l'intérieur dans le cadre du contrôle de légalité, on connaissait déjà la projet FAST (Fournisseur d'Accès Sécurisés Transactionnels) mené par la Caisse des Dépôts et Consignations et ses partenaires. D'après le blog de Bruno Boutteau, il faut désormais compter aussi avec le projet SLOW dont l'objectif est « *d'élaborer une alternative libre et sécurisée à FAST* ». Une démarche intéressante pour les collectivités « *non seulement au niveau économique mais aussi au regard de leur indépendance et de leur souveraineté (transparence sur le fonctionnement du logiciel)* ».

Source : Economie Numérique Conseil – Date : 2 octobre 2005 – Auteur : Bruno Boutteau

■ Lien de l'article :

<http://www.economienumeriqueconseil.com/dematierialisation%20controle%20de%20legalite>

■ Présentation de FAST : <http://www.fast.caissedesdepots.fr/fr/index.asp>

Carte de Vie Quotidienne : bilan de l'expérimentation

Deux ans après le lancement de l'expérimentation, le temps du premier bilan est venu pour les Cartes de Vie Quotidienne (CVQ). Un bilan jugé positif même si des écueils subsistent : la Cnil continuera à donner son avis au cas par cas sans recours possible à une déclaration simplifiée et la mutualisation demeure un vœu pieux car, de l'avis même de l'ADAE, les collectivités restent très jalouses de leur indépendance. Le cas de la Commune de Vandoeuvre est particulièrement intéressant. Elle a abandonné la carte en conservant les services qui y étaient initialement associés. Dans CVQ, ce qui est important c'est « *vie quotidienne* », pas « *carte* ».

Source : 01Net – Date : 18 octobre 2005 – Auteur : Ludovic Nachury

■ Lien de l'article : <http://www.01net.com/editorial/292268/>

Le Dossier Médical Personnel aux Etats-Unis

« *Le dossier médical n'est gratuit qu'en France (...)* » ironise Jean de Kervasdoué, ancien Directeur des Hôpitaux et économiste de la santé, de retour d'un voyage d'études aux Etats-Unis. Pour que la moitié des américains dispose d'un dossier médical informatisé, il faudra 8 ans et un investissement de l'ordre de 150 milliards de dollars (123 milliards d'euros). Au chapitre droit des patients, il écrit à propos de la situation américaine : « *Soulignons que le patient n'a pas accès à tout son dossier et qu'il ne peut rien modifier pour des raisons aussi simples qu'évidentes : l'assurance que l'information est à la fois exhaustive, fidèle et bien de la seule responsabilité des producteurs de soins* »

Source : Le Quotidien du Médecin – Date : 11 octobre 2005 – Auteur : Jean de Kervasdoué

■ Lien de l'article :

<http://www.quotimed.com/journal/index.cfm?fuseaction=viewarticle&DartIdx=224554>

JURIDIQUE

La Cnil s'oppose à la surveillance continue des réseaux P2P

Le 18 octobre 2005, la Cnil a refusé les dispositifs de détection automatisé des téléchargements sur les réseaux Peer to Peer souhaités par quatre sociétés d'auteurs et de producteurs de musique (dont la SACEM). La nouvelle Loi informatique et liberté d'août 2004 semblait pourtant ouvrir la voie à ce type d'approche. La Cnil a notamment considéré que le dispositif était disproportionné et qu'il risquait d'aboutir à une « *surveillance exhaustive et continue des réseaux d'échanges de fichiers « peer to peer* » ».

■ La communication de la Cnil :

[http://www.cnil.fr/index.php?id=1881&news\[uid\]=284&cHash=dd58aa6ed2](http://www.cnil.fr/index.php?id=1881&news[uid]=284&cHash=dd58aa6ed2)

■ L'analyse de Me Very dans le Journal du Net du 27 octobre 2005 :

<http://www.journaldunet.com/juridique/juridique051027.shtml>

De la biométrie sécuritaire à la biométrie de confort par Laurent Caron

Laurent Caron, Directeur du département informatique & libertés du cabinet Alain Bensoussan, analyse de récentes décisions de la Cnil qui « *ouvrent des perspectives favorables au développement de la biométrie à titre d'usage non sécuritaire et de confort* ».

■ Accéder à sa chronique : <http://www.alain-bensoussan.com/pages/367/>

ARCHIVAGE ET TRAÇABILITE

PDF/A devient une norme

L'ISO vient de publier une nouvelle norme – 19005 – afin d'assurer l'archivage pérenne des documents électroniques. Plus connue sous le nom de PDF/A (avec un A pour *archiving*) cette nouvelle norme a été officialisée en octobre 2005. Avec ce processus de normalisation, PDF qui était déjà un standard de fait dans les organisations devient un bien public indépendant de son créateur d'origine, l'éditeur Adobe. Selon l'ISO, près de 10% du web accessible est constitué de documents au format PDF.

■ Le communiqué de presse de l'ISO du 10 octobre 2005 :

<http://www.iso.ch/iso/fr/commcentre/pressreleases/2005/Ref974.html>

■ En savoir plus sur PDF/A : <http://www.adobe.fr/products/acrobat/pdfs/pdfarchiving.pdf>

Recommandation de la Cnil sur l'archivage électronique en entreprise

L'archivage électronique doit se faire dans le respect des principes de la loi informatique et libertés rappelle la Cnil dans une recommandation du 10 octobre 2005. Il s'agit principalement de respecter le « droit à l'oubli » reconnu aux personnes, ce qui implique que les entreprises soient en mesure de procéder régulièrement à des purges ou destructions sélectives de données. La Cnil évoque également dans sa recommandation les mesures techniques souhaitables : gestion des droits d'accès et des habilitations, indépendance du système d'archivage par rapport au système de production, dispositif de traçabilité des consultations des données archivées, procédés d'anonymisation, ...

■ Le texte de la recommandation : <http://cnil-front1.heb.fr.colt.net/index.php?id=1888>

Appel à commentaires de l'ADAE et des Archives de France

Associé à la Direction des Archives de France, l'ADAE (Agence pour le Développement de l'Administration Electronique) a décidé de solliciter les acteurs concernés par l'archivage électronique (notamment les producteurs d'archives publiques, services publics d'archives, éditeurs de logiciels, prestataires de services d'échanges, services d'archives étrangers) en leur demandant d'apporter leur contribution au document de septembre 2005 intitulé « Standard d'échange de données pour l'archivage électronique ». Ce texte livre des recommandations sur les échanges d'informations entre acteurs publics, qu'il s'agisse de services producteurs de documents électroniques ou de gestionnaires d'archives.

■ En savoir plus : http://www.adae.gouv.fr/article.php3?id_article=873

IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Carte d'identité électronique : au tour de l'Afrique du Sud

Le gouvernement sud-africain souhaite accélérer le déploiement de la future carte d'identité électronique incluant des informations biométriques. Le coût total du projet est estimé à 180 millions d'euros. The Register qui y consacre un article est une publication britannique traditionnellement hostile à ce type de projet.

Source : The Register – Date : 26 octobre 2005 – Auteur : Lucy Sherriff

■ Lien de l'article (en anglais) : http://www.theregister.co.uk/2005/10/26/south_africa_electronic_id/

eBay rachète un morceau de Verisign

Une annonce importante qui est passée un peu inaperçue après l'acquisition de Skype par eBay pour un montant phénoménal : le leader mondial des enchères sur Internet vient de faire également l'acquisition, via sa filiale PayPal, de l'activité paiement sécurisé de Verisign. Le deal est complété par un accord qui conduira Verisign à fournir à eBay/PayPal des solutions de sécurité permettant de lutter contre l'usurpation d'identité en ligne.

Source : eWeek – Date : 10 octobre 2005 – Auteur : Ben Charny

■ Lien de l'article (en anglais) : <http://www.eweek.com/article2/0,1895,1869574,00.asp>

■ Lire également (toujours en anglais) l'analyse d'Avivah Litan de Gartner :
http://www.gartner.com/DisplayDocument?doc_cd=132752

La Commission européenne lance un portail sur la biométrie

La Commission européenne a ouvert un portail d'information sur la biométrie. Pour l'instant on peut surtout admirer le plan détaillé des rubriques mais cela vaut quand même le déplacement. Quelques rubriques comme celle sur les documents de voyage sont déjà bien alimentées. Et tout est en anglais, of course.

■ Le sommaire du centre de ressources sur la biométrie (en anglais) :
<http://www.europeanbiometrics.info/resources/index.php>

TRAVAIL

Quand les logiciels font le tri dans les CV

Comment font les grandes entreprises pour faire le tri dans les CV et candidatures adressés en ligne ? Parfois, elles demandent à des logiciels, sur la base de critères pré-définis, d'opérer un premier tri pour dresser la liste de ceux qui pourront obtenir un entretien d'embauche. Rien d'alarmant, explique l'une des personnes interrogées dans l'article, puisque les logiciels ne font que remplacer les assistantes. On peut tout de même se demander si tout cela n'a pas un vague rapport, au moins dans l'esprit, avec l'article 10 de la Loi informatique et libertés qui indique qu'aucune décision produisant des effets juridiques à l'égard d'une personne ne peut être prise sur le seul fondement d'un traitement automatisé de données. Quant aux assistantes, elles apprécieront sûrement.

Source : JDNet – Date : 30 septembre 2005

■ Lien de l'article : http://management.journaldunet.com/dossiers/0509103emploi/tri_cv.shtml

Masternaut permet de tracer les déplacements

La société Masternaut, filiale de Sanef, propose selon ses propres termes une solution « de traçabilité et suivi en temps réel de l'activité terrain ». En clair, il s'agit de géolocalisation des salariés mobiles. Consciente du caractère sensible de ce service, la société a prévu des dispositifs informatique et libertés : un mécanisme qui permet de passer manuellement en « mode privé » et des possibilités de paramétrage pour limiter la durée de conservation des informations ou les rendre anonymes.

■ Le site web de la société : <http://sso.masternaut.com/>

Lire notamment dans la rubrique « notre société », la valeur N°7 : « respecter les libertés fondamentales ».

A DECOUVRIR

Google 2084 vu par le New-York Times

Avec sa puissance et son dynamisme, Google fascine et inquiète. Randy Siegel livre dans le New-York Times du 10 octobre 2005 une vision humoristique du Google de l'avenir, quand 2084 sera plus terrifiant que 1984.

■ <http://www.nytimes.com/imagepages/2005/10/10/opinion/1010opart.html>

La Cnil propose un générateur automatique de courrier

Excellente initiative de la Cnil qui propose un outil bien utile : un générateur automatique de courrier permettant d'exercer ses droits et notamment le droit d'accès. On trouve également un modèle de courrier pour porter plainte auprès du Procureur de la République lorsqu'on est destinataire de spams. Petite remarque au passage, on ne trouve pas sur le site de générateur automatique de courrier, ni de courrier type, pour saisir la Cnil.

☞ Pour tester le générateur de courrier : <http://www.cnil.fr/index.php?id=1651>

Digital Preservation

Comment préserver les informations numériques produites en masse et les rendre accessibles pour les générations futures ? Tel est l'objet du programme *Digital Preservation* piloté par ce qui est considéré comme la plus grande bibliothèque de la planète, *the Library of Congress*.

☞ Découvrir le site (en anglais) : <http://www.digitalpreservation.gov/>

EVENEMENT

Colloque : « Informatique : servitude ou libertés ? »

Le Sénat, l'Université de Paris II Panthéon-Assas et la Cnil organisent les 7 et 8 novembre 2005 un colloque sur le thème : « Informatique : servitude ou libertés ? ». Le programme prévoit d'aborder trois thèmes : « l'homo informaticus, réalités et tendances » ; « la loi informatique et libertés (1978 - 2004) en question » et « Quelles régulations d'un continent à l'autre ? »

☞ Le programme complet du colloque :
http://www.cnil.fr/fileadmin/documents/La_CNIL/actualite/Colloque-senat7-6nov2005.pdf

Retrouvez tous les jours, notre revue de presse privacy sur :
<http://www.cecurity.com>

Pour nous contacter, nous faire parvenir vos critiques ou suggestions, envoyez un message à :
mailto:news@cecurity.com
Reproduction autorisée sous réserve de mention de la source : « Cecurity.com »

Pour vous désinscrire, envoyez un message à mailto:news@cecurity.com en indiquant « DESABONNEMENT » dans l'objet du message.

Newsletter Cecurity.com -
L'actualité de la privacy et de l'identité numérique
Email news@cecurity.com
Web <http://www.cecurity.com>
Tel 01 56 43 37 36
